

SPECIAL BUDGET COMMUNAL: Après une année budgétaire 2020 perturbée par la crise sanitaire...

Interview de Gérard Stoerkel, 1^{er} adjoint délégué aux finances



L'écho Cantaronnais : Cela devient une tradition pour nous en cette période budgétaire de vous interviewer.

Comment se comportent nos finances communales ?

Gérard Stoerkel :

Nous avons voté le budget 2021 le 29 mars, à l'unanimité (pour la quatrième fois consécutive).

MES COMMENTAIRES sur les résultats du Compte-Administratif 2020

En préambule au vote du budget communal, le conseil municipal doit se prononcer et approuver le compte administratif qui est le reflet de toutes nos dépenses réelles et recettes réelles de l'année précédente.

Le Compte Administratif reste la base de travail pour bâtir ensuite le budget suivant.

Comme je le dis dans le titre de cet article, le budget de 2020 n'a pu être exécuté comme nous l'aurions souhaité, bien sûr compte tenu de la situation sanitaire, mais également du fait que le budget 2020 a été voté exceptionnellement en juillet l'année dernière...

les points positifs de notre compte-administratif :

1-Notre dette :

Aucun nouvel emprunt n'a été sollicité depuis 2015.

Il nous reste toujours à rembourser cet emprunt de 500 000€ contracté sur 15 ans auprès de la banque Postale. En 2020, l'annuité s'élevait à 24 000€ (capital et intérêts). Le capital restant dû s'élève à 393 000€

Ce qui fait que nous avons une capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser le capital de la dette en cours grâce à l'épargne brute) de 3 années en 2020, mieux que notre strate (4 ans pour les communes de 500 à 2000 habitants selon l'INSEE) puisque nous sommes peu endettés, mais restons néanmoins liés à un emprunt.

Depuis notre élection en 2018, j'attire notre attention sur notre épargne nette qui nous permet de dégager les moyens nécessaires pour financer de nouveaux projets. Cette épargne nette, qui doit toujours être positive, est le reflet d'une saine gestion des finances communales...ce qui n'est pas toujours le cas dans certaines communes...

Nous devons désormais maintenir un **niveau d'épargne nette** suffisant si nous voulons contracter de nouveaux emprunts, si notre réserve de 'trésorerie' actuelle (un million) ne suffit plus pour réaliser nos futurs projets...

Ceci nous oblige à maintenir nos efforts par une bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Ces dépenses courantes et l'annuité de la dette, doivent toujours être couvertes par nos recettes courantes. Fin 2020, notre épargne nette de l'exercice était de 80 000€, ce qui est correct.

C'est le résultat de nos efforts à analyser et optimiser nos dépenses courantes, à renégocier nos anciens contrats de fournitures d'énergie ou autres, optimiser nos charges de personnel, etc...

2- Notre 'trésorerie' (ou excédent financier):

Comme je viens de le dire, elle est encore relativement conséquente, un million fin 2020. Cette réserve augmente régulièrement, elle est passée de 922 000€ fin 2019 à un million fin 2020, nous avons donc augmenté de 78 000 € (+8%) cette réserve au cours de notre exercice budgétaire 2020.

Ceci est dû principalement au fait que ce budget 2020 n'a pas été rempli dans des conditions habituelles (activités et projets réduits compte tenu de la pandémie)

Pour cette raison je reste donc d'une confiance mesurée pour nos finances.

Cette gestion prudente est nécessaire, si nous voulons engager de nouveaux investissements conséquents, et je pense en particulier au budget voirie. Notez que le budget de l'eau est un budget annexe, non financé directement par la commune, et qui doit s'équilibrer par lui-même.

Ces excédents permettent de financer nos investissements à venir (autofinancement ou remboursement d'emprunts nouveaux).

3-Nos recettes de fonctionnement (recettes courantes)

Elles sont légèrement supérieures à la moyenne, 852€ /hab contre 799 € (+6,6%). Elles ont diminué de 5 000€ entre 2019/2020, mais baissent régulièrement depuis des années suite aux diminutions des dotations de l'Etat.

Nos recettes fiscales, 485 000€, ont diminué de 7000 € soit 0,3%,

La dotation de fonctionnement allouée par l'Etat a diminué de 5400€, soit 5%, 100 320€ en 2020

Les impôts et taxes (760 000€) et dotations de l'Etat (134 000€) constituent 90% de nos recettes courantes.

A noter que les recettes liées à nos impôts locaux (TH, TF, TFNB) sont inférieures à la moyenne du strate (-20%).

Nos points faibles:

En 2020, notre épargne brute est certes positive, mais elle résulte des économies que nous devons désormais pérenniser, ce qui nous oblige à rester attentifs.

Comme je le dis régulièrement, ce sont nos dépenses de fonctionnement, dites courantes qui sont trop importantes, 755 €/habitant à Cantaron, soit 20% de plus que les communes similaires à nous (strate), Globalement nos dépenses courantes auront légèrement diminué (- 42 000€), en particulier quasiment aucune des festivités habituelles n'ont été organisées. Il est vrai aussi que cette pandémie nous a généré quelques dépenses imprévues, masques ou autres, mais avec une contrepartie réglée par l'Etat.

Quelles sont nos dépenses trop 'élevées' ?

Je l'ai déjà dit, mais nous progressons, nos dépenses de personnel restent encore un peu élevées, par rapport à nos recettes. En 2020 elles représentent plus de 54% de nos dépenses courantes. Elles auront baissé de 6,8% en 2020 (538 000€ contre 595 000€ en 2019), et baisseront encore un peu en 2021 (- 0,3%).

Malgré tout, en 2020 nous avons dépensé encore pour le personnel 409 € par habitant contre 280€ ailleurs (strate), soit 46% de plus.

Je le disais déjà l'année dernière, maîtriser ces charges est la seule solution pour nous redonner des marges de manœuvre, augmenter notre épargne brute pour investir...ou alors augmenter les impôts locaux...10% d'augmentation rapportent 48 000€ à la commune. Mais nous n'en sommes pas là.

Nos investissements :

Nous avons budgété 1 156 000 € en 2020. Nous n'avons pu réaliser que 314 000€, soit 27% de ce budget...exceptionnel . L'achat d'un terrain derrière la mairie représente à lui seul le tiers de ces investissements.

Ce faible niveau d'investissement est dû principalement à la pandémie, car nous n'avons pu lancer les projets comme nous l'avions envisagé.

Vos conclusions sur ce compte administratif ?

Dans ce contexte particulier de 2020, je n'en retiendrai qu'une : Notre autofinancement s'est amélioré, plus conforme à nos attentes.

LE BUDGET 2021 :

L'écho Cantaronnais : parlez-nous maintenant de ce nouveau budget 2021

Quels sont les principaux éléments budgétaires à présenter aux cantaronnais, la loi vous obligeant à une certaine transparence ?

G.S : Je dirais que nous avons maintenu les taux d'imposition, Taxe foncière sur le bâti ou non bâti. La taxe d'habitation est supprimée pour 80% des habitants, totalement supprimée en 2023.

L'Etat a décidé que les communes encaisseront désormais la **part départementale** de la taxe foncière.

Il en résulte pour les propriétaires de leur maison, une taxe foncière équivalente à l'ancienne Taxe Foncière, augmentée du taux du département pour cette même taxe soit 11,11%+10,62%, au total 21,73%. **Ceci ne générant donc aucune augmentation de la pression fiscale sur les ménages, à taux égaux.** Le département n'encaissant plus sa part du foncier.

Notons que nous prévoyons des dépenses courantes en augmentation de 9,4% et des recettes en augmentation de 2,4%, d'où une gestion attentive et rigoureuse sur l'exécution de ce budget 2021.

Malgré le non remplacement du personnel nous ayant quitté, nous prévoyons une épargne brute (différence entre dépenses et recettes courantes) de 10 000 €, faible et insuffisante pour couvrir l'annuité de la dette, ce qui va nous obliger à toujours essayer de faire des économies en cours d'année sur notre fonctionnement...Le compte administratif 2021 nous le dira...mais nous devons aussi garantir un service de qualité à nos familles cantaronnaises, équilibre de plus en plus difficile pour les communes en manque de recettes.

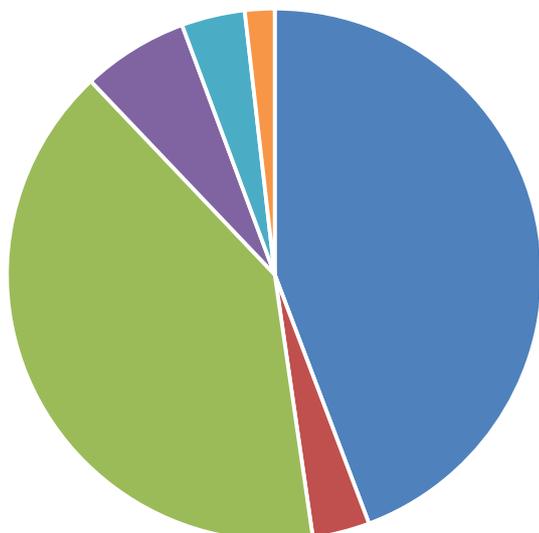
Quant aux chiffres, des tableaux ou graphiques sont plus parlants,

Néanmoins notez que :

- aucun emprunt ne sera souscrit cette année, notre épargne cumulée suffira à couvrir nos investissements
- Nous avons décidé une nouvelle mesure inhabituelle, le subventionnement du ravalement des façades sur rues dans certains périmètres, afin d'améliorer la qualité urbaine des hameaux.

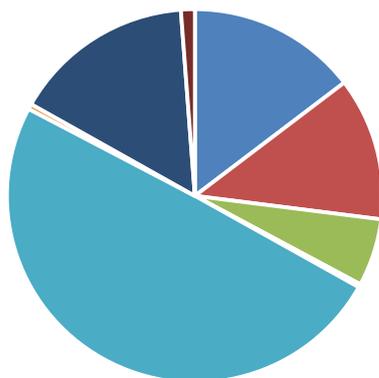
Nos dépenses et recettes de fonctionnement **sont équilibrées à 2 062 000 € en investissement, et à 1 251 000 € en fonctionnement.**

RECETTES courantes DE FONCTIONNEMENT



- Excédent N-1 2020 soit 45% du total
- produits des services soit 3% du total
- Impôts et taxes soit 40% du total
- dotations soit 6% du total
- autres produits gestion soit 4% du total
- produits exceptionnels soit 2% du total

Dépenses courantes de fonctionnement



- cantine scolaire, énergie, carburants, fournitures entretien, petit équipement soit 15% du total
- contrats de prestations, locations immobilières, entretien, maintenance, assurances, soit 12% du total
- rémunérations d'intermédiaires, honoraires, frais d'actes et contentieux, fêtes et cérémonies, frais postaux, télécoms, soit 6 % du total
- impôts et taxes soit 0,2% du total
- Charges de personnel et frais assimilés soit 49,5% du total
- fond de péréquation des ressources communautaires et intercommunales, soit 0,5% du total
- service incendie, subvention diverses, aux associations et organismes publics, indemnités des élus, formation, soit 16% du total

E.C : Pouvez vous nous lister les principaux travaux ou investissements, qui intéressent les cantaronnais ?

Projets/ travaux hors subventions	BP2021	TOTAL
CULTURE		5 200,00 €
Achat livres	1 200,00 €	
Visioconférence	4 000,00 €	
ENVIRONNEMENT		69 500,00 €
Jardins partagés- aménagement terrain municipal (abri, outillage, compteur, arrosage...)	5 500,00 €	
Entretien forêt / lutte contre incendie	5 000,00 €	
Aménagement des sentiers de découverte* (signalétique, mobilier)	3 000,00 €	
Sensibilisation pollinisateurs*	2 000,00 €	
Archivage SIG stagiaire 6 mois	4 000,00 €	
Traitement déchets verts: broyeur	12 000,00 €	
Aire de compostage	8 000,00 €	
GR 51 éboulement	30 000,00 €	
AMENAGEMENT TERRITOIRE		489 500,00 €
Acquisition Gare	250 000,00 €	
Acquisition maisons place de l'Ecole	150 000,00 €	
Aménagement terre d'Eze	30 000,00 €	
Jardin d'enfants + jeu cour	19 500,00 €	
PLU - frais liés à la réalisation documents urbanisme	10 000,00 €	
Honoraires, études	30 000,00 €	
TRAVAUX		366 400,00 €
Préau école - étude et travaux	77 000,00 €	
Travaux de voirie	160 000,00 €	
Carrelage Mairie sols 1er	9 000,00 €	
remplacement panneaux quartiers	4 800,00 €	
vidéosurveillance	4 000,00 €	
rajouter 2 points lumineux sur la voirie	8 600,00 €	
Optimisation chaufferie école	2 200,00 €	
Restauration toiture Eglise	36 000,00 €	
Aide rénovation façades	10 000,00 €	
dotation cantonale 2020 travaux voirie	42 000,00 €	
Emplacement poubelles Bégude Collet Tardieu Baoussé	6 300,00 €	
Contrôle sécurité de la passerelle VERITAS	3 000,00 €	
Place Bégude jardinière +eau	3 500,00 €	

E.C : Quelques mots sur le budget de l'eau et assainissement ?

GS : Les dépenses et recettes de **fonctionnement** (ou d'exploitation pour ce service) sont équilibrées à 303 159 €, quasiment identiques à 2020.

Nous prévoyons des recettes de fonctionnement identiques à 2020, principalement liées à la vente d'eau à nos abonnés (163 000€)

Les dépenses d'investissement seront cette année estimées à 526 000€

Nous n'avons pratiquement rien investi en 2020 sur les projets budgétés, d'où un excédent important de 470 000€, cumulé sur les années passées. Cette épargne cumulée nous permet d'investir sans avoir recours à l'emprunt.

Ces excédents seront utilisés afin de rénover progressivement notre réseau d'eau très vétuste, générant régulièrement des défauts d'alimentation pour nos abonnés.

L'année 2020 avait dégagé une épargne de gestion de 24 000€, alors que nous prévoyons en 2021 une épargne de 7 100€. Cette faible épargne est due à des dépenses qui augmentent, alors que nos recettes restent stables.

Une réflexion plus approfondie sera menée fin 2021 sur ce budget de l'eau tout juste équilibré et à l'avenir de ce service en vu du futur éventuel transfert de compétence vers la CCPP en 2026.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT au Budget Prévisionnel

<i>EAU</i>		483 231,00 €
schéma directeur - études	50 000,00 €	
travaux assainissement	14 750,00 €	
travaux réseau eau potable	406 181,00 €	
Pompage maintenance hydraulique	6 800,00 €	
Remplacement borne incendie	5 500,00 €	

E.C : votre conclusion au terme de cet entretien ?

G.S : La réalisation de ce budget 2021 reste encore porteur d'incertitudes, en effet, cette pandémie risque de perturber nos activités, au moins sur le premier semestre de l'année en cours...

Mais restons optimistes, en sachant que toute l'équipe municipale reste mobilisée malgré tout pour réaliser nos objectifs à travers ce budget annoncé. Je rappelle également que nous avons encore 5 ans pour réaliser notre programme de campagne 2020.

Merci pour votre attention et je l'ai déjà dit, je reste à disposition des habitants pour répondre à toutes leurs questions.